

Chapitre 5 : Athènes au V^e siècle avant J.-C.

Leçon 2 : La ville d'Athènes au Ve siècle

I - Une cité prospère

Elle est située dans une région montagneuse, l'**Attique**. Les plaines sont limitées, mais les sous-sols regorgent de marbre, d'argent, etc... et la mer est présente partout.

La ville s'organise autour de l'**acropole** et de l'**agora**. Le **Pirée** est le port d'Athènes.

L'**agriculture** est la principale richesse, mais le commerce maritime et l'artisanat sont très développés.

II - Les citoyens et les autres

Seuls les **citoyens** ont des droits politiques. Sont citoyens les hommes libres âgés de 18 ans, nés de père et mère athéniens, et ayant accompli leur service militaire. Eux seuls peuvent posséder les terres de l'Attique. Eux seuls aussi peuvent voter et participer aux décisions de la cité.

Les **métèques**, étrangers à la cité, Grecs ou non, sont aussi des hommes libres : ils doivent le service militaire et payent des impôts, mais ils n'ont aucun droit politique.

Les **esclaves** sont des prisonniers de guerre, achetés par un maître auquel ils appartiennent, ainsi que leurs enfants. Les tâches les plus pénibles leur sont attribués : sur les chantiers, dans les mines...

La **démocratie athénienne exclut** donc les femmes, les métèques et les esclaves.